



Unilever-Côte d'Ivoire

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital social de 8 053 000 000 francs CFA
Siège social : 01 BP 1751 Abidjan 01, Boulevard de Vridi
RC: N°CI-ABJ-1969-B- 6492 Abidjan

.....

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société UNILEVER-COTE D'IVOIRE sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le vendredi 11 Juin 2010 à 9 heures 30 minutes** à l'Amphithéâtre de la CRRAE-UMOA sis au Plateau (Immeuble Versus Bank) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2009 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du Traité de l'OHADA ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Fixation du montant de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs ;
- Ratification de la cooptation d'un Administrateur ;
- Nomination des Administrateurs ;
- Questions diverses.

Les actionnaires devront émarger la feuille de présence et entrer dans la salle à compter de 8 heures 30 minutes.

L'inventaire, le bilan, le compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2009, les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sont tenus à la disposition des actionnaires pour consultation au Siège social de la Société UNILEVER-CÔTE D'IVOIRE, sis à Abidjan, Boulevard de Vridi, à compter **du vendredi 28 mai 2010**.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION